RCS : GRENOBLE
Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01437
Numéro SIREN : 534 236 351
Nom ou dénomination : ABELLE

Ce dépôt a été enregistré le 29/06/2021 sous le numéro de dépôt B2021/009191

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

IDENTIFICATION

M BELLE ALAIN
11 RUE DU PUITS BUFFET
38450 VIF
FRANCE

N° d'adhérent : 20122090098181

Pour le compte de :
SAS ABELLE
8A AVENUE DE KIMBERLEY
38130 ECHIROLLES

N° SIREN : 534 236 351
Période déclarée : 2020
Date limite de dépôt : 19/05/2021

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 *(Applicable à compter du 31/12/2020)*

Annexe N° 2065−BIS *(Applicable à compter du 31/12/2018)*

Annexe N° 2033−A *(Applicable à compter du 31/12/2017)*

Annexe N° 2033−B *(Applicable à compter du 31/12/2020)*

Annexe N° 2033−C *(Applicable à compter du 31/12/2020)*

Annexe N° 2033−D *(Applicable à compter du 31/12/2020)*

Annexe N° 2033−E *(Applicable à compter du 31/12/2019)*

Annexe N° 2033−F *(Applicable à compter du 31/12/2017)*

Annexe N° 2033−G *(Applicable à compter du 31/12/2017)*

Annexe N° 2059−H *(Applicable à compter du 31/12/2017)*

Annexe N° 2059−I *(Applicable à compter du 31/12/2017)*

Annexe N° 2069−RCI *(Applicable à compter du 31/12/2020)*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Impôt sur les sociétés

(Applicable à compter du 31/12/2020)

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie	**8A AVENUE DE KIMBERLEY**		
Code postal	**38130**	Ville	**ECHIROLLES**
		Pays	**FRANCE**

3 - AVEZ-VOUS CHANGÉ D'ADRESSE ? SI OUI, INDIQUEZ L'ANCIENNE ADRESSE — **Oui**

Numéro, type et nom de voie	**11 RUE PUITS BUFFET**		
Code postal	**38450**	Ville	**VIF**
		Pays	**FRANCE**

B - ACTIVITÉS

ACTIVITÉS EXERCÉES

VENTE ET INSTALLATION DE MONTE ESCALIERS

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au taux de 31%		Bénéfice imposable à 28%		Déficit *(report du 2033-B)*	**831**

G - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	**Oui**	Si oui, veuillez indiquer le logiciel utilisé	**EBP COMPTA PRO**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

(Applicable à compter du 31/12/2018)

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

I - RÉMUNERATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

IDENTITÉS ET COORDONNÉES DES MEMBRES

1	Titre	MR	Nom, Prénom	BELLE ALAIN
	Qualité			PRESIDENT
	Numéro, type et nom de voie	8A AVENUE DE KIMBERLEY		
	Complément de distribution		Lieu-dit, Hameau	
	Code postal	38130	Ville	ECHIROLLES
	Pays	FRANCE		

SOMMES VERSÉES AU COURS DE LA PÉRIODE RETENUE POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS, À CHAQUE ASSOCIÉ, GÉRANT OU NON

1	Pour les SARL, nombre de parts de l'associé considéré			Année au cours de laquelle le versement a été effectué	2020
	A titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	850			
	A titre de représentation, de missions et de déplacements	Indemnités forfaitaires		Remboursements	5 128
	A titre de frais professionnels autres	Indemnités forfaitaires		Remboursements	

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Bilan simplifié

–

(Applicable à compter du 31/12/2017)

A - ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles - Autres	550	550	0
Immobilisations corporelles	5 427	5 427	0
TOTAL I (5)	5 977	5 977	0
2 - ACTIF CIRCULANT			
Créances (2) clients et comptes rattachés	3 680		3 680
Créances autres (3)	15 063		15 063
Disponibilités	8 318		8 318
TOTAL II	27 061		27 061
TOTAL GENERAL (I + II)	33 038	5 977	27 061

B - PASSIF	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - CAPITAUX PROPRES	
Capital social ou individuel	1 000
Réserve légale	100
Report à nouveau	26 581
Résultat de l'exercice	-831
TOTAL I	26 850
3 - DETTES	
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	9
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4)	202
TOTAL III	211
TOTAL GENERAL (I + II + III)	27 061

RENVOIS

(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	6 861	(5) Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice	

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Compte de résultat simplifié de l'exercice

–

(Applicable à compter du 31/12/2020)

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION				Exercice N
Ventes de marchandises		dont export et livraisons intracommunautaires		**98 447**
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		
	Services	dont export et livraisons intracommunautaires		**10 054**
Subventions d'exploitation reçues				**6 000**
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		**114 501**

CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises *(y compris droits de douane)*				**67 702**
Autres charges externes				**41 188**
		dont crédit-bail mobilier		
		dont crédit-bail immobilier		
Impôts, taxes et versements assimilés				**1 217**
		dont TP/CFE, CVAE	**1 217**	
Rémunérations du personnel				**850**
Charges sociales				**3 439**
Dotations aux amortissements				**773**
		Total des charges d'exploitation (II)		**115 169**
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				**-668**
Produits et charges divers	Produits financiers (III)			
	Produits exceptionnels (IV)			
	Charges financières (V)			**163**
	Charges exceptionnelles (VI)			
		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes *(art. 217 octies)*		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles *(art. 39 quinquies D)*		
	Impôts sur les bénéfices (VII)			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				**-831**

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
		831

1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
		831

2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
		831

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

–

(Applicable à compter du 31/12/2020)

Immobilisations
Amortissements − Plus−values − Moins−values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Autres	**550**			**550**	
Immobilisations corporelles					
Autres immobilisations corporelles	**5 427**			**5 427**	
TOTAL rubrique I	**5 977**			**5 977**	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
	550			**550**
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	**4 653**	**774**		**5 427**
TOTAL rubrique II	**5 203**	**774**		**5 977**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

–

(Applicable à compter du 31/12/2020)

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires − Déficits reportables − Divers

II - DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	**865**
Déficits imputés	**0**
Déficits reportables	**865**
Déficits de l'exercice	**831**
TOTAL des déficits restant à reporter	**1 696**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

–

(Applicable à compter du 31/12/2019)

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel	**1,00**
Effectifs affectés à l'activité artisanale	**1,00**

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	**108 501**
TOTAL 1	**108 501**

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Achats	**67 702**
TOTAL 3	**67 702**

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée *(Total 1 + Total 2 - Total 3)*	**40 799**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Composition du capital social

–

(Applicable à compter du 31/12/2017)

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	100

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	MR		
	Nom et prénom	BELLE ALAIN	Nom marital	
	Nombre de parts ou d'actions	50	Pourcentage de détention	50,00%
	Date de naissance	22/06/1955	Pays de naissance	FRANCE
	Code postal de naissance	73000	Commune de naissance	CHAMBERY
	Numéro, type et nom de voie	8A AVENUE DE KIMBERLEY		
	Complément de distribution		Lieu-dit, hameau	
	Code postal	38130	Ville	ECHIROLLES
	Pays	FRANCE		
2	Titre	MME		
	Nom et prénom	CIMADOMO ISABELLA	Nom marital	
	Nombre de parts ou d'actions	50	Pourcentage de détention	50,00%
	Date de naissance	01/07/1956	Pays de naissance	ITALIE
	Code postal de naissance	99	Commune de naissance	CORATO
	Numéro, type et nom de voie	8A AVENUE DE KIMBERLEY		
	Complément de distribution		Lieu-dit, hameau	
	Code postal	38130	Ville	ECHIROLLES
	Pays	FRANCE		

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Filiales et participations

-

(Applicable à compter du 31/12/2017)

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case. ☑

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

-

(Applicable à compter du 31/12/2017)

Obligation déclarative incombant à certains contribuables relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case ☑

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

-

(Applicable à compter du 31/12/2017)

Obligation déclarative incombant à certains contribuables relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case ☑

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

(Applicable à compter du 31/12/2020)

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration « néant »), veuillez cocher la case ☑

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES GRENOBLE OISANS-DRAC
38 AVE RHIN ET DANUBE
38047 GRENOBLE CEDEX 2
Horaires sur impots.gouv.fr rubrique nous contacter.
Téléphone : 04 76 39 37 10
SIE.GRENOBLE-OISANS-DRAC@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

M BELLE ALAIN, merci d'avoir déposé la déclaration de l'entreprise SAS ABELLE, SIREN 534 236 351.

Cet accusé de réception est délivré et signé électroniquement par l'Administration fiscale. Il établit que vous avez déposé votre déclaration aux jour et heure indiqués dans la rubrique « Date de dépôt ».

Cet accusé de réception est opposable à l'administration à condition que les informations contenues dans le cadre intitulé « Accusé de réception signé » ci-dessous soient conservées sans aucune modification.

La loi ESSOC du 10 août 2018 généralise le principe du droit à l'erreur pour les usagers de l'administration.
Pour en savoir plus, rendez-vous sur impots.gouv.fr puis rubrique « Droit à l'erreur ».

ACCUSÉ DE RÉCEPTION SIGNÉ

Informations sur le document signé

Procédure : Déclaration de Impôt sur les sociétés
Formulaire principal : 2065
Annexes jointes : 2065−BIS, 2033−A, 2033−B, 2033−C, 2033−D, 2033−E, 2033−F, 2033−G, 2059−H, 2059−I, 2069−RCI
Période déclarée : 2020
Date limite de dépôt : 19/05/2021
Numéro de dépôt : ISRESULTAT-2021102-0000000087867753
Date de dépôt : 12 avril 2021 à 16:46:49 (heure de Paris)
Désignation du soumissionnaire : SAS ABELLE
Identifiant du soumissionnaire : 534 236 351
Désignation du signataire : BELLE ALAIN
Synthèse des éléments déclarés : Déficit : 831

Signature de l'administration

Désignation : DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES - Production
(certificat n° 506246667562226991905539544 1)

Signature numérique : TPGTacEppftF3Bdzv7y2kioO+GmTfa+jmLI0rSKQkexyim+PLK1HYl24ZpGCWvHs
wvuYVhyRTx0jLdjyrlUazP40i5LUaGyhh9eQO8U7JXkCvg7AWbh+90htFSdb6LBv
bqjg4eEwqNwwJXZv7OQxmVnKyOJ7XZAVxzxsToMH+O6a1aiXfdtCxm5RaDb7yTrI
LkWl7t4mikBMJAX7+EmLSWUkZStYiiSGUOBADtvwDj+XikyA1xHYJio3/5iKACPs
knL+ziSvwLimpRaYedBSrxH5LdJQvgghMoiUdOVx8dkiWTZ0OmO/n9DmJZF1ouOZ
w0sRFsdjdV1o94D6Cu4MCQ==

ABELLE SAS
Société par actions simplifiée à capital variable de 1.000 €
Siège social : 8A Avenue de Kimberley – 38130 ECHIROLLES
Siret 534 236 351 00027 Grenoble - Ape 4329

***

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 2 juin 2021

L'an deux mil vingt et un,
Le deux juin,
A dix-neuf heures,

Les associés de ABELLE SAS, société par actions simplifiée à capital variable de 1.000 €, divisé en 100 actions de 10 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au : 8A Avenue de Kimberley – 38130 ECHIROLLES, sur convocation de la présidence.

SONT PRESENTS :

- Monsieur BELLE Alain, actionnaire, PDG, propriétaire de cinquante parts
ci,..... 50
- Madame CIMADOMO Isabella, actionnaire, propriétaire de cinquante parts
ci,..... 50

TOTAL : CENT parts, ci..... **100**

actionnaires de la Société et représentant en tant que tel plus des trois-quarts des actions émises par la Société.
L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.
L'Assemblée est présidée par Monsieur BELLE Alain, PDG actionnaire.
Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la présidence,

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus à la présidence,

- Affectation du résultat de l'exercice,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- un exemplaire de la lettre de convocation,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020,

- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, établis par la gérance.
Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.
En conséquence, elle donne à la présidence quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la présidence et décide d'affecter la perte de 865 € de l'exercice de la manière suivante :

Perte de l'exercice 830 €

Diminution report à nouveau créditeur : 830 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet

1966 et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention susvisée n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le PDG et les actionnaires.

Pour copie certifiée conforme.

A Vif, le 2 juin 2021,

Le PDG, Alain BELLE

